



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail chargé d'examiner les tendances
et l'économie des transports****Groupe d'experts de l'évaluation comparative des coûts
de construction des infrastructures de transport****Huitième session**

Genève, 15 et 16 juillet 2019

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la huitième session*, ****qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 15 juillet 2019, à 10 heures,
dans la salle XXIII**I. Ordre du jour provisoire**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Coûts de construction des infrastructures de transport : présentation de bonnes pratiques mises en œuvre au niveau national pour évaluer et calculer les coûts.
3. Coûts de construction des infrastructures de transport : présentation de la terminologie employée.
4. Coûts de construction des infrastructures de transport : aperçu des principaux sujets de préoccupation.
5. Débat sur la structure du rapport final du Groupe d'experts.

* Pour des raisons d'économie, les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Aucun document ne sera distribué en salle de réunion. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports durables de la CEE (<http://www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html>). À titre exceptionnel, ils peuvent également être obtenus par courrier électronique (maria.mostovets@unece.org).

** Les représentants sont priés de s'inscrire en ligne à l'adresse : uncdb.unece.org/app/ext/meeting-registration?id=fzYm62 ou de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site de la Division des transports durables de la CEE, à l'adresse suivante : www.unece.org/trans/main/wp5/wp5_ge_benchmarking_transport_infrastructure_construction_costs_08.html. Ce formulaire est à renvoyer deux semaines avant le début de la session au secrétariat de la CEE par courrier électronique (maria.mostovets@un.org). À leur arrivée au Palais des Nations, les représentants doivent retirer un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix) (voir le plan sur le site Web de la CEE : <http://www.unece.org/fr/info/events/informations-pratiques-pour-les-delegates.html>).



6. Questions diverses.
7. Date et lieu de la session suivante.
8. Adoption des principales décisions.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Groupe d'experts de l'évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport (GE.4) sera invité à adopter son ordre du jour.

Document(s)

ECE/TRANS/WP.5/GE.4/15

2. Coûts de construction des infrastructures de transport : présentation de bonnes pratiques mises en œuvre au niveau national pour évaluer et calculer les coûts

Le Groupe d'experts devrait poursuivre l'examen du projet de chapitre 2 de son rapport final, portant sur les modèles, méthodes, outils et bonnes pratiques d'évaluation, de calcul et d'analyse des coûts de construction des infrastructures de transport intérieur.

3. Coûts de construction des infrastructures de transport : présentation de la terminologie employée

Le Groupe d'experts devrait poursuivre l'examen de la terminologie relative aux ports et aux infrastructures de transport par voie navigable dans le contexte de l'évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport.

4. Coûts de construction des infrastructures de transport : aperçu des principaux sujets de préoccupation

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être examiner les difficultés qu'il a rencontrées dans l'exécution de son mandat et tenter de trouver des moyens de les surmonter.

5. Débat sur la structure du rapport final du Groupe d'experts

Le Groupe d'experts poursuivra l'examen du projet de chapitre premier de son rapport final, qui devrait illustrer et décrire l'analyse comparative des coûts de construction des différents réseaux et nœuds de transport intérieur. Dans le cadre de ce débat, il examinera les réponses déjà reçues au questionnaire sur les coûts de construction des routes ainsi que les observations sur la liste terminologique.

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être revoir la structure de son rapport final, qu'il avait déjà examinée à ses sessions précédentes, et notamment se pencher sur les recommandations et propositions faites aux pays membres de la CEE concernant l'évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport. Le mandat du Groupe prévoit la soumission d'un rapport complet sur ses réalisations, assorti de recommandations générales.

6. Questions diverses

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être examiner d'autres questions.

7. Date et lieu de la session suivante

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être noter que la tenue de sa neuvième session est provisoirement prévue à Genève les 30 septembre et 1^{er} octobre 2019.

8. Adoption des principales décisions

Conformément à la pratique établie, le Président récapitulera brièvement les décisions qui auront été prises. À l'issue de la session, le secrétaire établira, en coopération avec le Président et le(s) Vice-Président(s), le rapport final de la session.
